



Roselière en fond de vallon, au pied du vignoble

Fiche pratique N° 6

Les zones humides dans le vignoble



Bruant des roseaux

Les vignes s'épanouissent pleinement sur des terrains secs et ensoleillés. Il est toutefois possible que des parcelles soient pourvues de petites zones humides. En effet, elles peuvent comporter des résurgences aquatiques, des sources, côtoyer des vallons drainant les eaux de ruissellement, être traversées de ruisseaux ou être situées à proximité de prairies humides. Cette présence d'eau, loin d'être incompatible avec la bonne santé de la vigne, est une richesse naturelle précieuse, qu'il est primordial de préserver.



Caloptéryx éclatant

Terra Vitis
Observer, respecter pour produire



ALSACE

Qu'entend-on par « micro-zones humides » ?

Il s'agit de secteurs de faible superficie présentant un certain degré d'humidité ou une présence d'eau. Ces zones humides sont directement liées à la configuration du relief ou à la géologie du secteur.

Ainsi, **les vallons**, qu'ils soient entre deux pans de collines ou en contrebas d'une pente, concentrent naturellement les eaux de pluie ou de fonte de la neige (le cas échéant). Ces eaux peuvent former, dans le premier cas de figure, un **ruisseau** permanent ou intermittent, dont les berges seront couvertes d'une végétation herbacée ou arborée (ripisylve), ou, dans le deuxième cas, former des zones plus ou moins marécageuses ou des **mares**.

C'est la nature du sol et la topographie qui est souvent déterminante dans la présence de telles zones. En effet, certains substrats (les sols perméables) absorbent l'eau plus que d'autres ; s'ils recouvrent en outre une roche poreuse

(calcaire), cette eau peut s'infiltrer profondément dans le sol et laisser la surface sèche. *A contrario*, une couche d'argile ou une roche massive retient l'eau et crée des zones humides durables.

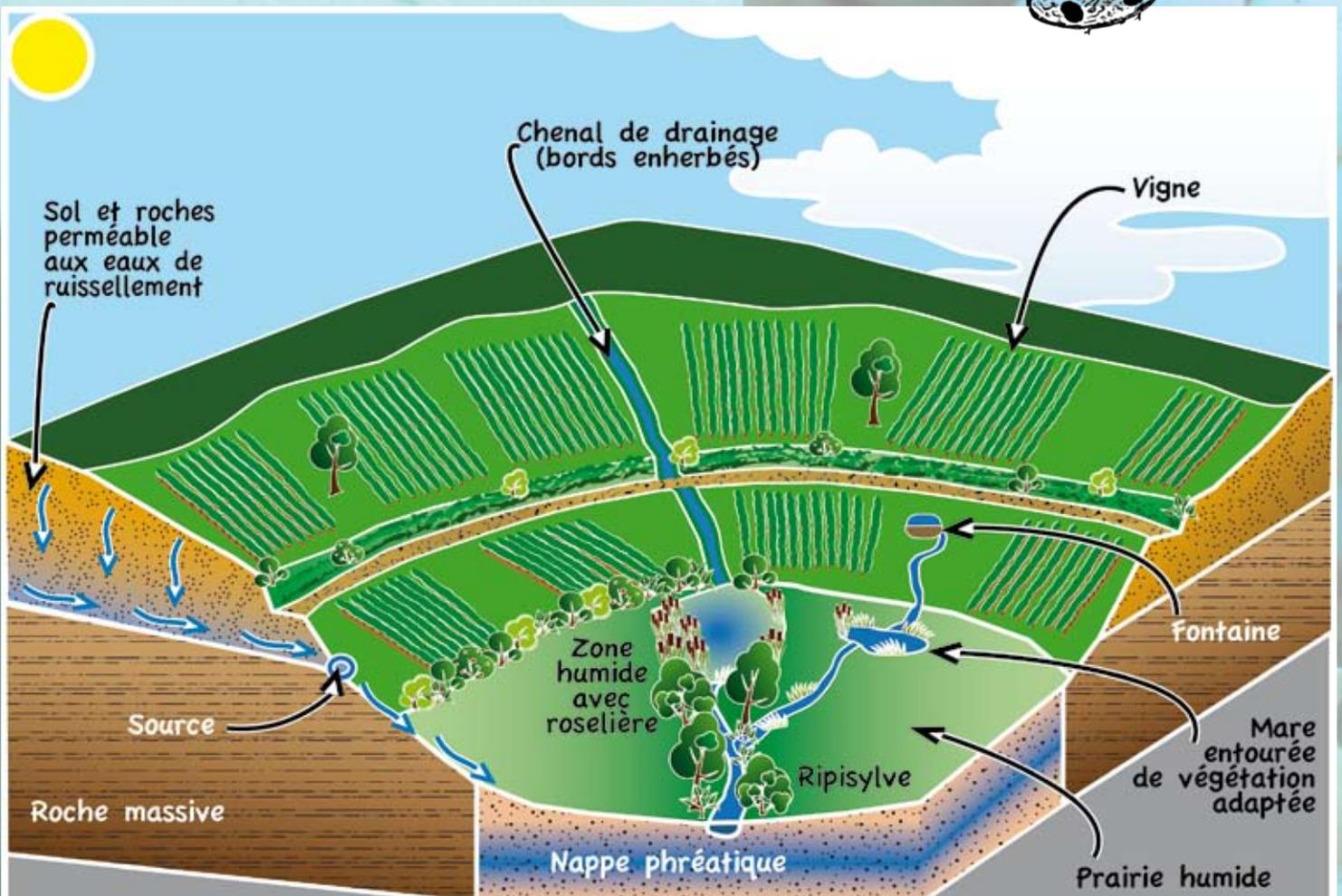
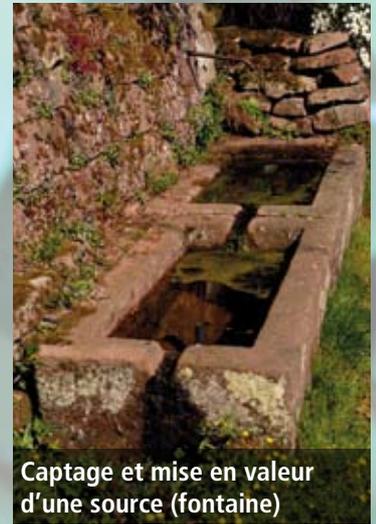
Les **sources** libèrent quant à elles les eaux souterraines qui rencontrent des obstacles à leur progression (socle rocheux compact, couche d'argile). L'écoulement est souvent continu, créant dans ses alentours immédiats une petite zone humide.

Certains **arbres** sont également révélateurs de la présence d'eau. Il s'agit notamment des saules, des aulnes ou des frênes, qui ont besoin d'humidité pour leur croissance.

Les **roselières** poussent elles aussi sur des sols forcément humides ou marécageux. Le filtrage qu'elles assurent est parmi les plus efficaces et les plus naturels qui soient.

Enfin, les **chenaux de drainage et les fossés** sont également à prendre en compte (voir fiche N° 7).

Captage et mise en valeur d'une source (fontaine)



Vignoble doté des plusieurs types de zones humides possibles : ruisseau, source, chenal de drainage, roselière, fontaine, mare.



Bande herbeuse bordant une ripisylve

Les zones humides, quels intérêts ?

Les zones humides sont en forte régression aussi bien localement qu'à l'échelle mondiale. Comblées, asséchées, elles disparaissent progressivement au profit des cultures ou des habitations.

Elles jouent pourtant un rôle essentiel en écologie, bien distinct de celui des cours d'eau, dont les avantages sont plus évidents. Ce rôle peut être décliné sous trois formes :

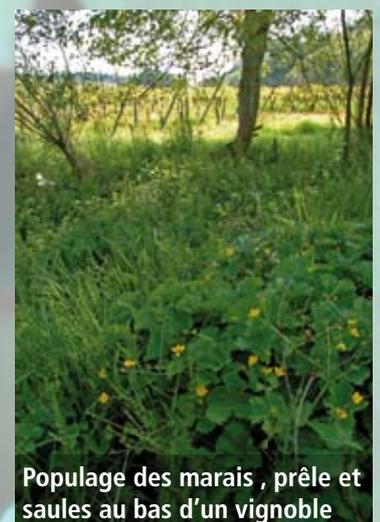
- les zones humides permettent de réguler l'écoulement de l'eau, en en recueillant les trop pleins lors de fortes précipitations (rôle d' « éponge » très efficace), et en restituant cette eau lors des périodes de sécheresse ;
- elles participent à l'épuration des eaux de ruissellement, qui sont filtrées par la végétation aquatique, captant et neutralisant une grande partie des éléments naturels ou chimiques entraînés par la pluie. Ce processus limite l'eutrophisation (saturation en plantes aquatiques) des cours d'eau en aval et préserve la qualité de la nappe phréatique.
- elles représentent un écosystème très important en terme de biodiversité. Elles permettent bien sûr à de nombreux animaux de s'abreuver, mais accueillent également une flore et une faune spécifiques, elles-mêmes source de nourriture et gîte pour un vaste cortège d'espèces. Au même titre que les haies, les murs de pierres sèches, les arbres isolés ou les tas de bois, les micro-zones humides sont donc des habitats essentiels pour favoriser la biodiversité.

Malgré la relative abondance de l'eau en Alsace, les zones humides ont connu de très fortes régressions. Leur préservation s'avère ainsi primordiale.

Comment gérer les zones humides d'un vignoble ?

Les zones humides sont rares dans le vignoble. Leur gestion consiste de fait simplement à les maintenir et à ne pas intervenir. Concrètement, il s'agit :

- pour les secteurs humides ou marécageux : ne pas les combler ! Conserver la surface humide, en plantant les pieds de vigne suffisamment loin (5 m minimum).
- pour les ruisseaux : maintenir le lit en l'état, sans rectification. Laisser la ripisylve s'épanouir, afin d'éviter l'érosion des berges grâce au réseau racinaire ; l'ombre produite limite aussi le développement de la végétation aquatique qui peut obstruer le cours d'eau. (Rappelons que la loi prévoit qu'une bande de 5m minimum de part et d'autre d'un cours d'eau ne doit pas être traitée - ZNT - et 3% de la Surface Agricole Utile doit être maintenue en bandes enherbées, en priorité le long des cours d'eau).
- concernant les sources : il est indispensable de les laisser s'écouler ! Il est aussi possible de les valoriser pour l'activité humaine, en recueillant tout ou partie de l'eau dans un réceptacle (pour pouvoir la prélever facilement). Penser à la faune qui s'y abreuvera et s'y baignera, en évitant des bords lisses et droits et une trop grande profondeur. Laisser la zone d'écoulement libre de toute canalisation.
- s'agissant des arbres hygrophiles* : les préserver ! Concernant les saules, l'idéal est de les tailler en têtard, afin de limiter leur croissance et de pouvoir profiter de leurs branches fines utilisables en liens.
- les roselières méritent elles aussi une attention particulière, tant leur fonction de filtrage des eaux polluées est efficace.
- pour les fossés et les chenaux de drainage, l'essentiel est de maintenir une végétation suffisante et d'éviter toute artificialisation, telle que le bétonnage (voir fiche N° 7).



Populage des marais, prêle et saules au bas d'un vignoble

Peut-on créer des zones humides dans un vignoble ?

Il n'est bien sûr pas possible de favoriser l'apparition d'une source ni de planter des espèces arboricoles hygrophiles* si le sol n'est pas naturellement humide.

Il est en revanche parfois possible de créer des petites zones de rétention d'eau. Celles-ci ont toute leur place en contrebas d'une pente.

On pourra par exemple délimiter un espace (de la taille d'une petite mare) que l'on surcreusera afin que la dépression puisse recueillir l'eau de pluie. Si l'on souhaite conserver l'humidité plus longtemps, la pose d'une couche d'argile (imperméable) au fond de la dépression, lorsque le sol n'en contient pas naturellement, s'impose. Une végétation adaptée, de type marécageux, que l'on laissera croître spontanément, poussera naturellement et filtrera les eaux de ruissellement.

La mise en place d'un talus peut consolider ce bassin de rétention (voir fiche N° 7).

* *hygrophile* : qui a besoin d'humidité pour s'épanouir



Plantation, en fond de vallon, d'une rangée de saules taillés en têtard.



Petite tortue



Rousserolle effarvate

Les espèces typiques des zones humides

La diversité des zones humides dépasse de loin celles des autres milieux.

Nombre de végétaux y prospèrent, notamment des plantes aquatiques. Y sont associées diverses espèces d'amphibiens, d'insectes et d'araignées particulièrement efficaces dans la lutte contre certains invertébrés ravageurs des cultures. Beaucoup d'oiseaux sont également typiques des zones humides. L'ensemble des animaux profite bien sûr des points d'eau pour s'y abreuver.

Amphibiens	Libellules
Crapaud commun	Caloptérix éclatant
Grenouille rousse	Agrion de mercure
Triton palmé	Sympetrum sanguin
Triton alpestre	Orthetrum réticulé
Sonneur à ventre jaune	Aeschna bleue
Oiseaux	Papillon
Rousserolle verderolle	Petite tortue
Rousserolle effarvate	Vulcain
Bruant des roseaux	Myrtil



Sonneur à ventre jaune

Plaquette réalisée par la
LPO Alsace - 8, rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG
03 88 22 07 35
alsace@lpo.fr
<http://alsace.lpo.fr>
Crédit photos : Nicolas Buhrel,
Pierre Matzke, Marc Solari,
Cathy Zell.
Illustration : Nicolas Buhrel,
LPO Alsace

